

## Rapport moral co-écrit lors du CA du 10 février 2020

L'année 2020 signe la fin du FEADER et l'accomplissement des projets menés depuis plus de 3 ans.

2019 a notamment été marquée par la publication des vidéos pédagogiques (disponibles en ligne gratuitement), les analyses sensorielles réalisées avec l'INRA, l'avancée du projet moulin qui trouve un lieu d'accueil à la Communauté de Communes de Pouilly-Bligny.

L'année 2020 verra la parution du beau livre sur les blés anciens et le travail de Graines de Noé. Ce livre a été réalisé par des bénévoles accompagné d'une animatrice et d'un graphiste.

Ce projet FEADER est mené en étroite collaboration avec le CERD, une association née il y a 30 ans pour soutenir et accompagner les paysans dans la diversification et la vente en circuit-court. Le CERD vit aujourd'hui des moments difficiles suite à la volonté de la Chambre Régional d'Agriculture d'absorber ses activités. Aujourd'hui le CERD prend un nouveau tournant (et s'émancipe de la chambre d'agriculture). Nous tenons à remercier le CERD pour son accompagnement, à souligner son expérience et expertise. Nous recommandons vivement aux agriculteurs et structures ayant besoin d'accompagnement de se tourner vers cette association (installation, étude de marché...).

La fin du FEADER signifie également la fin de subventions vitales pour le fonctionnement de l'association.

Afin de penser la transition vers l'après -FEADER, nous avons réalisé un DLA : Dispositif Local d'Accompagnement proposé par le Pôle d'Economie Solidaire de l'Agglomération Dijonnaise et financé par le Conseil Départemental. Il nous a permis de réaliser un diagnostic sur l'association et ses besoins et d'être accompagnés pendant 4 mois pour penser la pérennisation de l'association. Cette période intense pour les membres du CA nous a notamment permis de réfléchir au fonctionnement de l'association.

Aujourd'hui la moitié du Conseil d'Administration, principalement des membres impliqués depuis le départ, quitte le CA.

Afin d'évoluer vers une gouvernance plus horizontale et d'alléger le travail des administrateurs, nous vous proposons une transition vers la gouvernance collégiale.